

La Classe à Horaires Aménagés Théâtre c'est quoi ?

- Un parcours artistique gratuit qui intègre en parallèle des enseignements communs à l'ensemble des élèves et une ouverture spécifique sur l'art théâtral. Ce parcours s'étend sur les quatre années du cursus de l'élève. Les cours dispensés au collège sont complétés par les professeurs d'art dramatique du conservatoire de Vannes.
- L'emploi du temps des élèves est aménagé de façon à garantir un équilibre de la charge de travail tout au long de la semaine.

Les objectifs poursuivis sont :

- **De pouvoir s'initier à la pratique du jeu théâtral** : découvrir les techniques du jeu d'acteur, exploiter et développer ses capacités vocales et corporelles, gérer ses émotions et son énergie.
- **Devenir spectateur** : découvrir la variété des lieux de spectacle et des arts du spectacle, connaître les métiers associés à la création théâtrale, assister à des représentations théâtrales tout au long de l'année selon un programme établi par les enseignants.
- **De construction d'une culture théâtrale** : découvrir des textes tirés d'œuvres contemporaines ou du théâtre pour la jeunesse traitant de thèmes familiers aux élèves (enfance, famille).
- C'est enfin, le **plaisir** de jouer ensemble, et d'évoluer dans un groupe soudé et solidaire pendant les quatre années qui composent la scolarité des élèves au collège.

NOM - Prénom : Date de naissance : ... / ... /

Adresse des parents :

..... N° de téléphone :

Ecole d'origine : Nom du professeur des écoles :

Ordonnancement des vœux (Précisez le numéro d'ordre du vœu 1 ou 2) *

Vœu n°

**Attention, vous ne pouvez candidater qu'à deux des trois parcours (CHAM, CHAT ou SI américaine) proposés au collège A. de Saint-Exupéry)*

Avis du professeur des écoles sur la candidature :

Etes-vous débutant ? oui non

Si non, dans quel cadre pratiquez-vous : Depuis combien d'années ?

Je prends note que l'admission dans la section ne sera acquise qu'après les entretiens qui se tiendront **le mercredi 05 avril 2023**, entre 8h00 et 13h00, au collège A. de Saint-Exupéry.

La présente fiche de candidature est à transmettre au collège A. de Saint Exupéry pour le vendredi 17 mars 2023 au plus tard.

Madame : Monsieur :

Signature du/des parent(s) :